SUMMARY OF CONFERENCE PROCEEDINGS

For many years, Customs has consulted with various organizations and individuals with the objective of maximizing the benefits and minimizing any potentially negative impact of its activities.

On December 16 and 17, 1985 the Department of National Revenue sponsored the first ever Customs Commercial Conference at the Sheraton Centre in Toronto.

The objective of this conference was to strengthen the consultative process in order to achieve an optimum balance between protection of the public interest at large and the right of individual traders to be allowed to carry out business with a minimum of government interference.

The Conference was attended by 130 delegates representing 55 national associations and special interest groups. In view of the fact that Customs administers such an array of acts for other government departments, representatives of 6 other government departments were also in attendance to provide factual information and to observe first hand the effects of their legislation (alone, or as part of the entire trade process) on the private sector.

The general agenda of the Conference consisted of an opening and closing plenary and three workshops covering release/entry processes, assessment processes and tariff relief processes.

The Honourable Elmer MacKay, Minister of National Revenue, addressed the delegates at dinner on December 16, 1985. Mr. MacKay stressed the need for continued consultation, noting that the Conference and the Advisory Committee were extremely beneficial in this regard. He also addressed the need to increase our operating efficiency through such projects as the Postal Improvement Plan, and in the longer term through the new Customs Act, the New Customs Commercial System and the Harmonized System.

The Opening Plenary commenced with opening remarks by Mr. Bernard Valcourt, Parliamentary Secretary, followed by Mr. Robert Giroux, Deputy Minister. Mr. Giroux introduced the fifteen members of the Customs Commercial Advisory Committee who were in attendance at the Conference. The Committee has a total membership of twenty-one.

Mr. Giroux urged all delegates and those they represent to work together in a co-operative spirit through this revolutionary period of major change in Customs business to adjust to the new changes with a minimum of disruption and maximum of mutual benefit.

.../2

Three associations presented prepared statements at the Opening Plenary. Mr. B. Davidson, Chairman of the Canadian Association of Customs Brokers, reviewed the importance of the interaction between the brokers and the Department. He noted that as international trade becomes more complex and more significant in the economic life of this country, the creation of a streamlined Customs commercial system is essential. Mrs. P. Marshall, Executive Director of the Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children, expressed concern about the amount of pornography that is still entering the country. Although the Committee supports the Department's new policy and regulations, it is concerned about the apparent lack of consistency in the administration of these procedures. Mr. Konrad Sioui, representing the Association of First Nations - National Indian Brotherhood, suggested various incentive programs for native economic development and requested the support of the Canadian business community.

The Department is awaiting parliamentary approval and eventual implementation of Bill C-59, the new Customs Act, which was given first reading last June. Appropriately, the Opening Plenary was concluded with a presentation on the new Customs Act by Mr. T.C. Greig, Assistant Deputy Minister, Customs Programs Branch. Adoption of the new law will clear the way for major and quite revolutionary changes in the administrative practices of Customs and Excise. With this in mind, Mr. Greig reviewed the status of the new Act, highlighting the significant changes and the impact on the private sector. Mr. Greig advised that briefings/seminars would be offered to the private sector prior to implementation of this new Act. Any association requesting more information or a seminar may write to: The Customs Act, Department of National Revenue, Customs and Excise, Ottawa, Ontario, K1A 0L5; or may telephone Mr. Don Larocque at (613) 993-5279.

The three workshops covering release/entry processes, assessment processes, and tariff relief processes provided an opportunity for participants to identify their concerns, ensure that both the Department and the various groups involved understood each others' concerns and priorities and the compromises required. As a result, it appeared that a common understanding was reached on the basic direction the Customs Commercial Program was taking.

The Release/Entry Processes Session addressed cargo, release and entry documentation, and the procedural requirements from the time goods enter Canada until they are released from Customs control, the entry document is presented and the duty and taxes are paid. The general sense of the deliberations in this workshop was that the Department appeared to be proceeding in the right direction, that there is a considerable urgency to complete the initiatives as quickly as possible and that there is a definite need for continuing consultation with all the players in the overall system that relates to the importation of goods, i.e., the customs brokers, the importers, the carriers and the warehouse operators.

.../3

Mr. Walter Steinke presented a prepared statement on behalf of the Aerospace Industries Association of Canada. He expressed the Association's concerns with regard to obtaining quicker release of goods for this industry which is low risk and suggested that resources be concentrated on higher risk transactions.

Presentations on the following topics were also given by departmental staff during this session: the cargo system, the release systems, the entry systems, and an overview of the new Customs Commercial System.

Among the specific concerns identified in these workshops it was emphasized that computer-to-computer interface capability was essential in reducing paperburden. Also stressed was the importance of providing for consolidated or periodic entries. In addition, some importers considered the "manifest only" release system backed up by audit to be a priority option in the New Customs Commercial System. It was also noted that many major importers wish to retain their customs records on "microfiche". Another major concern expressed was that a proper balance between the various modes of transportation be maintained when altering policies. Finally, it was generally believed that in developing a national overall system, there must be enough flexibility to take into account the needs of specific groups or industries within the system.

The Assessment Processes Session addressed all aspects of the assessment of the duty and taxes applicable to the importation of goods.

It was generally agreed that significant improvements had already taken and/or will take place as a result of the recent legislative changes, the new Valuation Code and the Special Import Measures Act (SIMA), and from upcoming departmental changes such as the Harmonized System and the change to the appeal/refund process under the new Act.

It became apparent that not everyone will benefit from the Harmonized System and that there is an absolute requirement for the information respecting the structure of the annex to the new tariff to be made available as soon as possible to enable importers to assess the effect it will have on them. The Department expressed the hope that the Department of Finance would release a complete document to the public in the very near future.

Two associations presented prepared statements. Mr. Archie Andrew from the Canadian Paper Trade Association discussed the problems encountered with the classification of fine paper products. Mr. K.D. Belch, representing the Canadian Tubular Products Association (Steel Industry), discussed the difficulty and expense involved in submitting a complaint under SIMA.

The Department provided presentations on the Harmonized System and Tariff Classification, Valuation, Special Import Measures Act and Appeals/Refunds.

.../4

Although the implementation of the new valuation provision went smoothly, concerns and questions were raised with respect to place of direct shipment, freight charges and export packing. Considerable interest was expressed with regard to how the Department decides which companies should be investigated to ensure compliance with the valuation provisions of the law.

Although there was general satisfaction with SIMA, for obvious reasons, a clear conflict between the importer and the producer was evident. It was suggested that SIMA does not go far enough to protect small businesses who find it very expensive and almost impossible to take advantage of the protection provided by the legislation. In addition, concern was expressed about how the Department satisfies itself regarding the legitimacy of a complaint.

As a result of discussions regarding the appeal/refund provisions of the new Act, it became apparent that the business community requires more information on this subject.

The Tariff Relief Processes Session addressed the drawbacks, remissions and end use/temporary tariff item programs. This session consisted primarily of a transfer of information on technical details which was very well received by all parties involved.

Topics covered in the discussions were the appeal mechanisms for drawbacks matters, paperburden, proposed consolidation of tariff relief legislation, interpretation issues such as the definition of plant equipment under the Temporary Entry Remission Order, request for revision of the Temporary Entry Remission Order, and the proposed changes to the Machinery Remission Program. There was a positive response to the proposal to publish a list of unavailable machinery, thus allowing immediate remission at the time of entry. It was noted that the interpretation of availability, the informal appeal mechanism and notice before change of availability status would not be altered under the proposed new machinery remission system scheduled for introduction in the spring of 1986.

A number of recommendations were made respecting the ability of importers and other consultants and brokers to have a list of contacts at both the regional and headquarters levels and the Department agreed that this information would be provided in the near future.

In addition, it was apparent from the discussions that a number of the delegates were very interested in the policy considerations behind tariff relief legislation and as the Department of Finance has overall policy responsibility, it was recommended that Finance officials form part of the actual panel discussions at future conferences.

A prepared statement was presented by Mr. David Walker representing the Printing Equipment Systems Dealers Association. Mr. Walker expressed the Association's desire for the abolishment of the requirement for end-use certificates for licensed wholesalers who import in their industry.

Departmental presentations were provided on the following subjects: drawbacks, remissions, the Machinery Remission Program, end-use/temporary tariff items, and an overview of tariff relief programs.

At the Closing Plenary, the chairpersons reported back to the delegates on the highlights of each workshop.

Mr. Giroux provided an overview of Customs initiatives to address the problems and opportunities facing the Department. He noted that the three major developments taking place over the next three years, the new Customs Act, the New Customs Commercial System and the Harmonized System, will require extensive consultation between the Department and its clientele. Mr. Giroux confirmed the Department's commitment to continue this consultative process. He stressed that importers must become aware of how the changes will affect them and that it is not too late to influence the decision making process.

Mr. Richard Gottlieb, Legal Advisor, Canadian Importers Association believed he was speaking on behalf of many of the delegates when he said it was almost unprecedented for a government to go to such pains to seek industry's views on customs matters and to invite them into a virtual partnership in planning for the future. In addition he reported that the importing community looks forward to working with and lending whatever collaboration possible to the Department's efforts to introducing numerous pieces of new legislation.

In conclusion, it was generally agreed that the Conference provided an effective learning mechanism for everyone involved, particularly in this period of unprecedented change in the way Customs-related business is conducted. The Department learned a great deal about the needs and problems of the delegates and the delegates were able to gain an appreciation of constraints and operational difficulties faced by the Department.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Depuis de nombreuses années, les Douanes consultent des organisations et des particuliers dans le but de porter au maximum les avantages découlant des activités douanières et au minimum leurs répercussions négatives possibles.

Les 16 et 17 décembre 1985, le ministère du Revenu national parrainait la toute première Conférence sur les Douanes et le commerce, au Centre Sheraton de Toronto.

L'objectif de la Conférence était de bien ancrer le processus consultatif afin de réaliser le meilleur équilibre possible entre la protection de l'intérêt du grand public et le droit des commerçants d'exercer leur profession tout en réduisant au minimum l'intervention de l'État.

La Conférence réunissait 130 délégués représentant 55 associations nationales et groupes d'intérêts particuliers. Vu que les Douanes appliquent une large gamme de lois relevant d'autres ministères de l'État, six de ces derniers y étaient aussi représentés pour fournir des renseignements factuels et constater de première main les effets de ces lois (seules ou à l'intérieur de la filière commerciale dans son ensemble) sur le secteur privé.

L'ordre du jour général de la Conférence prévoyait une séance plénière d'ouverture, une séance plénière de clôture et trois ateliers ayant pour thèmes le processus de la mainlevée et de la déclaration, le processus de la cotisation et le processus du dégrèvement tarifaire.

L'honorable Elmer MacKay, ministre du Revenu national, a pris la parole devant les délégués lors du souper offert le 16 décembre 1985. M. MacKay a souligné la nécessité d'une consultation soutenue et a fait remarquer que la Conférence et le Comité consultatif étaient très utiles à ce chapitre. Il a traité aussi du besoin d'accroître l'efficience de notre exploitation grâce à des projets comme le Plan d'amélioration des opérations postales et, à plus longue échéance, grâce à la nouvelle Loi sur les douanes, au nouveau Système commercial des Douanes et au Système harmonisé.

La séance plénière d'ouverture a débuté par les remarques préliminaires de M. Bernard Valcourt, secrétaire parlementaire, suivi de M. Robert Giroux, Sous-ministre. M. Giroux a présenté les quinze membres du Comité consultatif des Douanes pour le secteur commercial qui assistaient à la Conférence. Le Comité compte en tout vingt et un membres.

M. Giroux a incité tous les délégués et tous ceux qu'ils représentent à unir leurs efforts dans un esprit de collaboration pendant la période que nous traversons et qui chambardera la façon dont les choses se passent aux Douanes, et ce de manière à faire face aux nouveaux changements tout en réduisant au minimum les contretemps et en tirant le plus d'avantages mutuels possible de la situation.

Trois associations avaient préparé des exposés qui furent entendus à la séance plénière d'ouverture. M. B. Davidson, président de l'Association canadienne des courtiers en douane, a examiné l'importance de l'interaction entre les courtiers et

.../2

le Ministère. Il a signalé que la création d'un Système commercial des Douanes a été rendu essentielle par les échanges internationaux qui sont devenus plus compliqués et plus importants dans la vie économique du Canada. Mme P. Marshall, directrice du Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children, s'est dit préoccupée par la quantité de matériel pornographique qui entre encore au pays. Bien que le comité en question appuie la nouvelle politique et les nouveaux règlements du Ministère, elle s'inquiétait du manque apparent d'uniformité dans l'application de ces procédures. M. Konrad Sioui, représentant de l'Assemblée des premières nations - Fraternité des Indiens du Canada, a proposé divers programmes d'encouragement au développement économique des autochtones et a demandé l'appui du monde des affaires canadien.

Le Ministère attend que le Parlement agrée le projet de loi C-59, la nouvelle Loi sur les douanes, qui a reçu première lecture en juin dernier, et la mette ensuite en oeuvre. Il était approprié que la séance plénière d'ouverture se termine par un exposé sur la nouvelle Loi sur les douanes de la part de M. T.C. Greig, sous-ministre adjoint, Direction des programmes des Douanes. L'adoption de la nouvelle Loi ouvrira la voie à des changements majeurs et révolutionnaires dans les pratiques administratives de Douanes et Accise. C'est dans cette optique qu'il a abordé la situation de la nouvelle Loi en mettant l'accent sur les modifications importantes et les répercussions pour le secteur privé. M. Greig a déclaré que des réunions d'information et des colloques auraient lieu à l'intention du secteur privé avant la mise en oeuvre de la nouvelle Loi. Toute association qui désire obtenir plus de renseignements ou un colloque peut en faire la demande par écrit à l'adresse suivante : La Lois sur les douanes, ministère du Revenu national, Douanes et Accise, Ottawa (Ontario), K1A 0L5, ou téléphoner à M. Don Larocque, au (613) 993-5279.

Les trois séries d'ateliers consacrés au processus de la mainlevée et de la déclaration, au processus de la cotisation et au processus du dégrèvement tarifaire ont donné aux participants l'occasion de cerner leurs préoccupations, de s'assurer que le Ministère et les divers groupes intéressés comprennent leurs préoccupations et leurs priorités respectives ainsi que les compromis nécessaires. Il en a résulté, semble-t-il, une entente commune quant à l'orientation de base du Programme commercial des Douanes.

La séance consacrée au processus de la mainlevée et de la déclaration a porté sur les documents que nécessitent le fret, la mainlevée et la déclaration et sur les procédures à suivre à compter du moment où les marchandises entrent au Canada jusqu'à celui où les Douanes en accordent la mainlevée, où le document de déclaration est présenté et où les droits et les taxes sont acquittés. Il s'est généralement dégagé des délibérations de cet atelier que le Ministère semble se diriger dans la bonne direction, qu'il est très urgent d'achever les initiatives le plus tôt possible et qu'il faut absolument poursuivre la consultation avec tous ceux qui jouent généralement un rôle lors de l'importation des marchandises, c'est-à-dire les courtiers en douane, les importateurs, les transporteurs et les exploitants d'entrepôt.

M. Walter Steinke a présenté un exposé au nom de l'Association des industries aérospatiales du Canada. Il a déclaré que l'Association se préoccupe d'obtenir une mainlevée plus rapide des marchandises étant donné qu'il s'agit d'une industrie à faible risque et il a recommandé de concentrer les ressources sur les transactions à risque élevé.

Des exposés sur les sujets suivants ont aussi été présentés par des employés du Ministère au cours de la séance : le système de fret, les systèmes de mainlevée, les systèmes de déclaration et un aperçu du nouveau Système commercial des Douanes.

L'une des préoccupations particulières dont il a été fait état dans ces ateliers avait pour objet la nécessité de pouvoir réaliser une interface entre ordinateurs afin de réduire la paperasserie. On a aussi insisté sur l'importance de fournir des déclarations collectives ou périodiques. En outre, certains importateurs estimaient que le système de mainlevée "contre manifeste seulement", avec vérification à l'appui, doit être une option prioritaire du nouveau Système commercial des Douanes. Il a aussi été signalé que de nombreux gros importateurs désirent conserver leurs enregistrements douaniers sur "microfiches". Une autre préoccupation majeure voulait qu'un équilibre approprié soit maintenu entre les divers modes de transport lorsque des politiques sont modifiées. En dernier lieu, les participants étaient généralement d'avis que la mise sur pied d'un système à l'échelle nationale doit se faire avec assez de souplesse pour tenir compte des besoins d'industries ou de groupes donnés à l'intérieur du système.

La séance consacrée au processus de la cotisation a porté sur tous les aspects de l'imposition des droits et des taxes qui frappent l'importation des marchandises.

Il a généralement été convenu que des améliorations sensibles ont déjà eu lieu ou se produiront par suite des récents changements législatifs, du nouveau Code de la valeur en douane et de la Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI), ainsi que des changements qui s'annoncent au sein du Ministère, comme le Système harmonisé et l'adoption d'un processus d'appel et de remboursement en vertu de la nouvelle Loi.

Il est devenu apparent que le Système harmonisé ne sera pas avantageux pour tous et qu'il est absolument nécessaire que les renseignements sur la structure de l'annexe du nouveau tarif soient disponibles le plus tôt possible afin de permettre aux importateurs d'évaluer ce qu'elle leur réserve. Le Ministère dit souhaiter que les Finances diffusent un document connexe complet au public dans un proche avenir.

Deux associations ont présenté des exposés. M. Archie Andrew de l'Association canadienne des marchands de papiers fins a traité des problèmes qu'occasionne le classement de tels produits. M. K.D. Belch, représentant de la Canadian Tubular Products Assocation (Steel Industry) a décrit comment il est difficile de déposer une plainte en vertu de la LMSI et les frais que cela entraîne.

Le Ministère a fait des exposés sur le Système harmonisé et le classement tarifaire, les valeurs, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et les appels et remboursements.

.../4

Bien que la mise en oeuvre des nouvelles dispositions concernant la valeur se soit déroulée sans anicroche, le lieu d'expédition directe, le fret et les emballages pour l'exportation ont soulevé des préoccupations et des questions. On s'intéressait vivement à la façon dont le Ministère décide quelles compagnies doivent faire l'objet d'une enquête afin d'assurer le respect des dispositions susmentionnées.

Bien que l'on fût généralement satisfait de la LMSI, il était évident, pour des raisons manifestes, qu'il existe clairement un conflit entre l'importateur et le producteur. Certains étaient d'avis que la LMSI ne protège pas suffisamment les petites entreprises qui jugent qu'il est très dispendieux et presque impossible de se prévaloir de la protection qu'elle offre. De plus, la manière dont le Ministère s'assure du bien-fondé des plaintes en inquiétait d'autres.

Il est ressorti des discussions sur les dispositions de la nouvelle Loi en matière d'appel et de remboursement que les milieux d'affaires ont besoin de plus de renseignements à ce chapitre.

La séance consacrée au processus du dégrèvement tarifaire portait sur les programmes ayant trait aux drawbacks, aux remises et aux numéros tarifaires temporaires ou prévoyant l'utilisation ultime. Elle a surtout donné lieu à la communication de renseignements sur des points techniques qui furent bien accueillis par tous les intéressés.

Les discussions ont tourné autour des mécanismes d'appel dans les cas des drawbacks, de la paperasserie, de la refonte proposée des dispositions législatives accordant un dégrèvement tarifaire, de questions d'interprétation comme la définition du matériel d'usine aux termes du Décret de remise relatif à l'entrée temporaire de marchandises, de la demande de révision de ce décret et des changements proposés au Programme de remise sur les machines. Il y a eu une réaction positive au projet de publication d'une liste des machines non disponibles au pays qui permettrait ainsi d'obtenir une remise immédiate au moment de l'importation. On a signalé que la définition de l'expression "disponibles au pays", le mécanisme officieux d'appel et l'vis préalable à la modification du statut de machines disponibles au pays ne changeraient pas en vertu du nouveau système proposé de remise sur les machines qui doit être introduit au printemps 1986.

Un certain nombre de recommandations ont été faites quant à la possibilité de fournir aux importateurs et aux autres conseillers et courtiers une liste de personnes à contacter au niveau régional et à l'Administration centrale, et le Ministère a accepté de diffuser de tels renseignements dans un proche avenir.

De plus, les discussions ont permis de constater qu'un certain nombre de délégués s'intéressaient fortement aux considérations se rattachant à la politique qui sous-tend les dispositions législatives qui prévoient un dégrèvement tarifaire et, comme la responsabilité générale de cette politique appartient au ministère des Finances, il a été recommendé que des agents de ce ministère participent aux discussions de groupe lors des conférences à l'avenir.

.../5

M. David Walker, représentant la Printing Equipment Systems Dealers Association, a présenté un exposé. Il a déclaré que cette association aimerait que les grossistes titulaires de licence dans cette industrie qui font les importations ne soient plus tenus de fournir des certificats d'utilisation ultime.

Des exposés sur les sujets suivants ont été faits par le Ministère : drawbacks, remises, Programme de remise sur les machines, numéros tarifaires temporaires ou prévoyant l'utilisation ultime et aperçu des programmes de dégrèvement tarifaire.

Lors de la séance plénière de clôture, les présidents ont fait part aux délégués des faits saillants de chaque atelier.

M. Giroux a donné une vue d'ensemble des initiatives que les Douanes ont prises afin de s'attaquer au problèmes auxquels le Ministère doit faire face et afin de profiter des occasions qui lui sont offertes. Il a indiqué que les trois événements majeurs qui auront lieu au cours des trois prochaines années, soit la nouvelle Loi sur les douanes, le nouveau Système commercial des Douanes et le Système harmonisé, nécessiteront beaucoup de consultations entre le Ministère et ses clients. M. Giroux a confirmé que le Ministère s'est engagé à poursuivre une approche consultative à cet égard. Il a souligné que les importateurs doivent devenir conscients de la façon dont les changements les toucheront et du fait qu'il n'est pas trop tard pour influer sur la prise des décisions.

M. Richard Gottlieb, conseiller juridique de l'Association des importateurs canadiens, estimait qu'il parlait au nom d'un bon nombre de délégués lorsqu'il a affirmé qu'il n'y avait presque pas de précédents d'un gouvernement qui se donne tant de peine pour connaître les opinions de l'industrie sur les questions douanières et pour l'inviter à s'associer virtuellement à lui lors de la planification pour l'avenir. En outre, il a indiqué que ce sera un grand plaisir pour les importateurs de travailler avec le Ministère et de lui fournir toute la collaboration possible dans ses efforts pour introduire de nombreuses nouvelles lois.

En guise de conclusion, on a généralement convenu que la Conférence avait été un instrument d'apprentissage efficace pour tous ceux qui y avaient participé, surtout dans une période où évolue comme jamais auparavant la manière dont s'exercent les activités ayant trait aux Douanes. Le Ministère a appris beaucoup sur les besoins et les problèmes des délégués et ces derniers ont pu prendre connaissance des restrictions et des difficultés opérationnelles auxquelles le Ministère est confronté.